

Chenilles processionnaires



Les processionnaires du pin sont de retour.
 Afin d'éviter leur prolifération, les Services Techniques Municipaux ont posé des pièges dans les sapins municipaux.
 Si vous possédez des sapins, ou autre arbre de type « pin », sur votre terrain merci de prendre les mêmes dispositions.

La processionnaire du pin est connue pour être responsable de nuisances sanitaires sur les arbres, les hommes et les animaux.
 Le caractère urticant des chenilles commence dès le troisième stade larvaire. La destruction des nids d'hiver de processionnaire du pin nécessite un équipement individuel de protection pour le manipulateur afin de le protéger des risques d'urtication (masque, gants, lunettes, combinaison...)

Nettoyage Pont Médiéval



Qui dit printemps dit ménage de printemps !
 Notre Pont Médiéval a retrouvé sa splendeur, débarrassé des ronces et autres mauvaises herbes.



PEDT – vacances de printemps

Tout au long des vacances de printemps les enfants inscrits aux divers ateliers ont pu se divertir et s'initier à de nouvelles pratiques.
 Un grand merci aux associations et professionnels qui ont répondu présent et organisé ces activités.



Aire de stationnement Camping-Car et véhicules postaux

Les Services Techniques Municipaux ont procédé au nivellement de cet espace dédié au stationnement. Du tout-venant a été répété sur toute la surface.



Aux urnes, citoyens !

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin prochain.

Pour participer à ce scrutin, il faut être inscrit sur les listes électorales, **pour les nouveaux arrivants et les jeunes majeurs la date limite pour s'inscrire en Mairie est fixée au 3 mai.**

Plus d'infos en page 2

En Mai je le Fais !

« Don de sang : en mai les jours fériés c'est bon pour le moral, mais pas pour les malades ! »

Une collecte de sang aura lieu à la Salle des Fêtes le **lundi 13 mai de 15h à 19h.**

Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site du « [dondesang.efs.sante.fr](https://efs.link/sd9Ej) » :



OUVERTURE DE LA PECHE Etang du Château

Mercredi 1^{er} mai

Achat des tickets :
 Bar Tabac Restaurant
 Le Feuillardier



- **Jeudi 2 mai** : Permanence PIMM'S – Entrée Parc du Château - 14h30 à 16h30
- **Mardi 7 mai** : Permanence Conciliateur de Justice – Mairie – 9h
- **Mercredi 8 mai** : Ramassage des ordures ménagères
- **Mercredi 8 mai** : Cérémonie 79^e anniversaire de l'Armistice – Monument aux Morts – 11h45
- **Lundi 13 mai** : Don de sang – Salle des fêtes – 15h à 19h
- **Jeudi 16 mai** : Permanence PIMM'S – Entrée Parc du Château – 14h30 à 16h30
- **Vendredi 17 mai** : Permanence de la FNATH, Mairie, 9h
- **Mercredi 22 mai** : Ramassage des ordures ménagères
- **Jeudi 23 mai** : Conseil communautaire, Laurière
- **Jeudi 30 mai** : Permanence de la FNATH, Mairie, 9h



Attention la mairie sera fermée les jours fériés :

- Mercredi 1^{er} mai
- Mercredi 8 mai
- Jeudi 9 mai
- Lundi 20 mai



Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre
situation électorale sur **service-public.fr**

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie muni :

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile
de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie
de votre commune
le formulaire agréé
disponible sur les sites
interieur.gouv.fr
ou **service-public.fr**



Par Internet :

en vous rendant sur
service-public.fr

Vous êtes de **nationalité française**
ou ressortissant d'un État membre
de l'Union Européenne ?
votez aux prochaines élections en France



Votre mairie peut répondre à vos demandes
concernant les démarches électorales

Accédez directement
aux démarches



ou sur **service-public.fr**